

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil de quartier de Val-Bélair**  
**Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance**  
**régulière du conseil d'administration**  
**du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 17 novembre 2021 à 19 h 30,**  
**à la salle RC19 du Centre culturel Georges-D'Or, 3490 route de l'Aéroport,**  
**Québec (Québec) G3K 1X5**

**SONT PRÉSENTS**

M <sup>me</sup> Francine Dion	Présidente
M <sup>me</sup> Mélanie Cantin	Secrétaire
M. Jean Thibault	Trésorier
M <sup>me</sup> Géraldine Bouchard	Administratrice
M. Marc-André Ducharme	Administrateur
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M <sup>me</sup> Julie Labonté	Administratrice
M. Stéphane Martin	Administrateur
M <sup>me</sup> Bianca Dussault	Conseillère municipale

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
M <sup>me</sup> Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

2 citoyens sont présents à l'assemblée.

**IL Y A QUORUM**

## ORDRE DU JOUR

**Vous êtes conviés à la huitième séance régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 17 novembre 2021, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-D'Or, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5.**

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 31
3. Projet d'activité de sécurité routière pour l'année 2022	19 h 32
4. Séance de décembre	19 h 35
• Discussion sur le Mont-Bélair	
• Séance d'information sur un projet à venir	
5. Suivi de résolutions	19 h 50
6. Période d'information de la conseillère municipale	20 h 00
7. Questions et commentaires du public	20 h 20
8. Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 octobre 2021	20 h 35
9. Information, correspondance et trésorerie	20 h 45
• Mise à jour du Registraire des entreprises	
10. Varia	20 h 50
11. Levée de l'assemblée	20 h 55

Francine Dion  
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :

Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne  
Téléphone : 418-641-6411, poste 3249, jean-sebastien.mathon@ville.quebec.qc.ca

### **21-11-01 Ouverture de l'assemblée**

À 19 h 30, M<sup>me</sup> Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

M. Jean-Sébastien Mathon informe les membres que la présente séance fait l'objet d'un test pour éventuellement permettre aux citoyens d'y assister à distance.

### **21-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Marc-André Ducharme, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté le sujet « Rapport d'étude de circulation » au point 10. Varia.

### **21-11-03 Projet d'activité de sécurité routière pour l'année 2022**

Dans le cadre du Programme de soutien en lien avec la stratégie de sécurité routière 2020-2024, les Conseils de quartier sont invités à soumettre des projets à la Ville de Québec d'ici au 30 novembre prochain. Ces projets peuvent être réalisés en collaboration avec les écoles du quartier, permettant d'augmenter le montant de la subvention versée par la Ville pour assurer leur réalisation. Le Conseil de quartier souhaite soumettre un projet pour la prochaine année. À cet effet, un comité de travail a été formé, composé de la présidente, de même que de M<sup>me</sup> Mélanie Cantin, MM. Marc-André Ducharme et Stéphane Martin.

M<sup>me</sup> Cantin présente le document qui décrit brièvement le projet et qui a été transmis aux directions des écoles du quartier pour solliciter leur implication. Ainsi, pour la prochaine année, il est proposé d'organiser une activité de sensibilisation aux dangers des angles morts autour des véhicules de déneigement et à l'importance d'être visible pour assurer la sécurité de tous. Jusqu'à maintenant, l'École de la Chanterelle et l'École de la Myriade ont confirmé leur participation. L'École du Val-Joli a quant à elle décliné l'invitation et des réponses sont toujours attendues pour l'École Jules-Émond et L'École l'Odyssee.

#### **Résolution CQVB-21-CA-43**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M<sup>me</sup> Géraldine Bouchard, d'adopter le projet de sensibilisation aux dangers des angles morts autour des véhicules de déneigement et à l'importance d'être visible pour assurer la sécurité de tous, puis d'autoriser le Conseil de quartier de Val-Bélair soumettre ledit projet à la Ville de Québec, dans le cadre des demandes de subvention du Programme de soutien en lien avec la stratégie de sécurité routière 2020-2024.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

## 21-11-04 Séance de décembre

- **Discussion sur le Mont-Bélair**

Tel qu'annoncé à la dernière séance, la présidente rappelle qu'une consultation publique concernant le regroupement des activités du Mont-Bélair et de la Base de plein-air La Découverte est prévue en décembre prochain et que le Conseil de quartier sera invité à se prononcer sur ce projet. Les membres précisent l'importance de recevoir les documents à l'avance pour leur permettre d'étudier le dossier, de poser les questions nécessaires à leur compréhension et de prendre la décision la plus éclairée possible.

- **Séance d'information sur un projet à venir**

M. Jean-Sébastien Mathon fait savoir que l'avis du Conseil de quartier sera sollicité à la séance du mois de décembre 2021 pour un projet dont il ne peut divulguer les détails, celui-ci n'ayant pas encore reçu toutes les autorisations nécessaires.

### **Résolution CQVB-21-CA-44**

**Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Cantin, de demander à ce que les documents faisant l'objet de demandes d'opinion adressées au Conseil de quartier de Val-Bélair soient déposés aux administrateurs deux semaines à l'avance, et ce, tel que le prévoit la *Politique de participation publique* de la Ville de Québec.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

## 21-11-05 Suivi de résolutions

M. Jean-Sébastien Mathon fait savoir que les suivis attendus concernant les résolutions adoptées par le Conseil de quartier aux réunions des mois de septembre et d'octobre derniers, concernant la circulation sur la rue de la Joconde et sur la rue de l'Etna, sont attendus prochainement.

Puis, il projette à l'écran la lettre reçue en suivi de la résolution en appui au conseil d'établissement de l'École du Val-Joli. Les membres n'ayant pu en prendre connaissance à l'avance, une copie leur sera transmise par courriel et le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance, pour discussion.

Il présente également à l'écran la réponse de la Ville de Québec à la résolution portant sur la sensibilisation des usagers de la route aux traverses piétonnes où il est possible d'y lire qu'une campagne de communication sur la courtoisie au volant aux passages piétonniers est prévue en 2022. Le Conseil de quartier suivra avec attention l'évolution de cette campagne.

## **21-11-06 Période d'information de la conseillère municipale**

Les membres souhaitent la bienvenue à M<sup>me</sup> Bianca Dussault, élue conseillère municipale pour le district de Val-Bélair à la dernière élection municipale.

M<sup>me</sup> Dussault mentionne en être à sa première semaine d'entrée en fonction, laquelle a été principalement occupée par des formations portant notamment sur la déontologie, l'éthique, la préparation d'un conseil de ville, les aspects juridiques, la sécurité et le harcèlement, l'intégrité et les médias sociaux. Elle participera à sa première séance plénière dans les prochains jours, ce qui lui permettra d'en apprendre davantage sur les dossiers qui seront priorisés.

Par ailleurs, elle précise que la période d'inscription aux activités de loisirs pour la prochaine saison débutera le 7 décembre prochain et invite la population à y participer.

Enfin, l'un des dossiers qui a retenu son attention dans les derniers jours est la problématique liée à la présence de chevreuils aux abords de l'Autoroute Henri-IV et de l'éclairage déficient dans ce secteur. L'autoroute n'étant pas sous la juridiction municipale, les démarches ont été faites auprès des autorités compétentes pour assurer la sécurité des citoyens.

M<sup>me</sup> Mélanie Cantin souhaite porter à l'attention de la conseillère une situation dangereuse pour les écoliers dans les rues avoisinantes à l'École de l'Orée-des-Bois, où les véhicules des travailleurs des chantiers de construction à proximité sont stationnés des deux côtés de la rue. Elle demande également que des améliorations soient apportées au système d'inscription des enfants aux camps de jour pour la période estivale. M<sup>me</sup> Dussault fera les validations nécessaires pour répondre à ces préoccupations.

## **21-11-07 Questions et commentaires du public**

Un citoyen fait part de son insatisfaction en regard de la décision de la Ville de Québec de fermer la clôture donnant accès au Mont-Bélair le 18 octobre dernier. Une pétition regroupant près de 800 signataires a été signée par les citoyens qui demandent de pouvoir maintenir l'accès au stationnement et aux sentiers pendant la période hivernale. Il mentionne également que des démarches ont été faites auprès de la Ville pour faire modifier la décision, sans succès.

### **Résolution CQVB-21-CA-45**

**Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Marc-André Ducharme, de demander à la Ville de Québec de reconsidérer la possibilité que le chemin donnant accès au Mont-Bélair soit accessible pendant toute l'année, ou du moins que la barrière située sur la rue de la Montagne Ouest soit ouverte jusqu'à ce qu'il y ait véritable gel au sol ou chute de neige.**

**Considérant** que le Mont-Bélair est un parc naturel dédié notamment aux activités d'observation, de marche en nature en famille, de vélo de montagne, qu'il est situé à proximité du milieu urbain et que sa popularité ne cesse de s'accroître;

**Considérant** que la température clémente du début de l'automne invite les citoyens à profiter des activités disponibles au Mont-Bélair en sécurité, favorisant la participation active de nombreux citoyens et de familles;

**Considérant** que cette portion de la rue de la Montagne Ouest prend fin par un stationnement aménagé pour permettre la fréquentation du Mont-Bélair;

**Considérant** que la fermeture de la barrière rend l'accès au Mont-Bélair inaccessible en véhicule;

**Considérant** que la fermeture de la barrière peut entraver l'accès aux services d'urgence, et ce, advenant que des visiteurs continuent de circuler dans les sentiers malgré l'accès plus difficile;

**Considérant** que la barrière n'était pas fermée depuis plusieurs années, et ce, malgré la présence de l'affiche;

**Considérant** que la fermeture de la barrière et la diminution de l'accès aux citoyens laissent place aux activités interdites dans les sentiers du Mont-Bélair, telles que le VTT et le motocross qui peuvent utiliser d'autres voies d'accès à la montagne;

**Considérant** que la fermeture de la barrière prive les jeunes du Club de ski de fond Le Blizzard et d'autres skieurs de pouvoir profiter à l'automne de l'enneigement plus hâtif de la montagne.

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

Un autre citoyen dit vouloir en apprendre davantage sur le fonctionnement des différentes instances de consultation municipales.

## **21-11-08 Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 octobre 2021**

### **Résolution CQVB-21-CA-46**

**Il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M. Jean Thibault, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2021, tel que rédigé.**

***La proposition est acceptée à l'unanimité.***

Parmi les suivis du compte rendu, la présentation sur le couvert forestier demandée devrait être prévue à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, soit d'ici janvier 2022. Par ailleurs, la vidéo sur la sécurité routière a finalement été approuvée par la Société de l'assurance automobile de Québec, conditionnellement à quelques correctifs mineurs. Celle-ci sera ensuite transmise aux écoles, pour diffusion.

## **21-11-09 Information, correspondance et trésorerie**

### **Correspondances**

Depuis la dernière réunion, M<sup>me</sup> Francine Dion a transmis quelques documents aux membres, notamment :

- Un article paru dans le journal *Métro – L'Actuel* du 3 novembre 2021 portant sur la fermeture de l'accès au Mont-Bélair;

- L'invitation, la présentation et l'enregistrement de la séance de formation offerte par l'équipe de participation publique de la Ville de Québec aux nouveaux membres des conseils de quartier;
- Un compte rendu de la rencontre entre l'organisme La Pieuvre du CIUSSS de la Capitale-Nationale et les candidats aux élections municipales.

### Trésorerie

Au 31 octobre 2021, le solde du compte était de 1 699,71 \$. M. Jean Thibault précise que la demande de subvention pour la prochaine année a été faite et qu'un suivi est attendu au début de l'année 2022.

#### Résolution CQVB-21-CA-47

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Cantin, appuyée par M. Stéphane Martin, d'autoriser le remboursement d'un montant de 379,74 \$ (chèque # 214) à l'École du Val-Joli, ce montant représentant la moitié du surplus réalisé dans le cadre de l'activité de sécurité routière.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### Résolution CQVB-21-CA-48

Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M. Maxime Falardeau, d'annuler le chèque # 212 au montant de 36 \$ à l'ordre du Registraire des entreprises, et d'autoriser le paiement d'un montant de 36 \$ (chèque # 215) à M. Jean-Sébastien Mathon, pour le remboursement des frais liés à l'inscription annuelle au Registraire des entreprises.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### Résolution CQVB-21-CA-49

Il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M<sup>me</sup> Géraldine Bouchard, d'autoriser le paiement d'un montant de 20,95 \$ (chèque # 216) à M<sup>me</sup> Francine Dion, pour l'achat de breuvages offerts lors des assemblées publiques.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### Résolution CQVB-21-CA-50

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Cantin, appuyée par M. Marc-André Ducharme, d'autoriser le paiement d'un montant de 32,15 \$ (chèque # 217) à M<sup>me</sup> Francine Dion, pour l'achat de fournitures dans le cadre de l'activité de sécurité routière.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### Résolution CQVB-21-CA-51

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Labonté, appuyée par M. Stéphane Martin, d'autoriser le paiement d'un montant de 85 \$ (chèque # 218) à M<sup>me</sup> Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2021.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

## 21-11-10 Varia

M. Marc-André Ducharme fait part de certains messages reçus de la part de citoyens du secteur du Boisé Royal qui se disent préoccupés par le déboisement du quartier pour permettre le prolongement de la rue des Charmilles et de la rue des Cariatides, et qui apprécieraient plus de transparence de la part de la Ville quant aux développements immobiliers en cours et à venir.

À cette fin, les administrateurs demandent qu'une séance spéciale soit organisée, où les règles d'urbanisme et d'uniformisation, de même que le plan d'urbanisation du secteur pour les prochaines années leurs seraient présentées.

### **Résolution CQVB-21-CA-52**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Labonté, appuyée par M<sup>me</sup> Mélanie Cantin, de demander la tenue d'une séance spéciale de formation permettant la mise à niveau des administrateurs sur des sujets comme les règles d'urbanisme, les règles d'uniformisation des quartiers et le plan d'urbanisation du secteur de Val-Bélair pour les prochaines années.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

- **Rapport d'étude de circulation**

M<sup>me</sup> Francine Dion rappelle qu'à la séance du mois de juin 2021, suivant la demande d'opinion sur le projet résidentiel du boulevard Pie-XI Sud et de la rue des Camarades, les administrateurs avaient partagé leur préoccupation en regard de l'augmentation de la circulation dans ce secteur. À ce moment, l'ingénieur au Service du transport et de la mobilité durable de la Ville de Québec, M. Jérôme Nadeau, avait informé les administrateurs qu'une étude de circulation avait été réalisée et que le rapport leur serait transmis d'ici la fin de l'été 2021. Considérant que ledit rapport ne leur a toujours pas été rendu disponible, les membres adoptent la résolution suivante.

### **Résolution CQVB-21-CA-53**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M<sup>me</sup> Julie Labonté, de demander le dépôt et la présentation du rapport d'étude de circulation dans le secteur du boulevard Pie-XI Sud réalisé par le Service du transport et de la mobilité durable de la Ville de Québec, et ce, tel que promis à la séance du 16 juin 2021.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

Enfin, pour assurer le bon fonctionnement de la séance, surtout dans l'éventualité où il sera possible pour la population d'y assister virtuellement, il est rappelé de respecter le droit de parole de chacun et de parler une seule personne à la fois.

## 21-11-11 Levée de l'assemblée

À 21 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M. Stéphane Martin, de lever la séance. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Caroline Ouellet et révisé par M<sup>me</sup> Mélanie Cantin, secrétaire.

*Signature autorisée*

*Signature autorisée*

---

Francine Dion, présidente

---

Mélanie Cantin, secrétaire